



Chaos Fortis : la majorité debout malgré tout

VAN ROMPUY rappelle ses troupes à l'ordre. Reynders malmené en coulisses au parlement, pas à la tribune. Et maintenant : que faire ?

Par coïncidence, Herman Van Rompuy avait une entrevue jeudi avec François Fillon, son homologue français (vous savez, le pays de BNP Paribas), avant de se rendre au parlement fédéral pour s'expliquer dans l'affaire Fortis.

Pour rappel, le contexte, pas banal, est le suivant : nous sommes au lendemain du « non » à l'accord Fortis-BNP Paribas en assemblée générale des actionnaires ; la presse du matin, flamande plus que tout, noircit le rôle joué par le ministre des Finances au sujet des 125 millions d'actions détenus par l'Etat (*Le Soir* de jeudi, et lire ci-dessous) ; la majorité est à risques ; enfin, surtout, la Belgique est sous le choc d'une crise financière et bancaire qui plombe l'économie nationale et où l'incurie des managers disparus (Lippens et l'équipe, entre autres) se double de l'extrême difficulté de notre gouvernement à faire advenir son choix stratégique, opéré en octobre, et auquel il se tient, celui d'adosser Fortis à BNP Paribas.

Or, donc, quelles conclusions provisoirement ?

Pour ce qui concerne la majorité, hétéroclite, liée seulement (mais c'est beaucoup...) par l'impératif de tenir le pays debout, elle passe le cap. Le Premier ministre n'a pas laissé planer le moindre doute hier à la tribune de la Chambre.

Lisant scrupuleusement un discours où, avoue-t-il, « chaque mot est pesé », Herman Van Rompuy a tenu ce langage, qui exonère les membres de son gouvernement, qui s'étaient réunis en cabinet restreint mardi, la veille de l'assemblée générale des actionnaires : « Les avis juridiques n'ont pas permis de trancher la question (le droit de vote lié aux 125 millions d'actions, NDLR). Le gou-

vernement n'a pas adopté de point de vue. Il a pris acte du fait que la direction de Fortis Banque souhaitait poser la question à l'assemblée générale des actionnaires. Finalement, Fortis Banque a retiré sa question pendant l'assemblée générale. » Circulez, ceci est la vérité du « Seize ». Affaire classée, officiellement.

D'autant qu'à la même tribune, les représentants des partis de la majorité ont eux aussi évité d'envenimer les choses. Christian Brotcorne (CDH), Yvan Mayeur (PS), Rik Daems (VLD) ou Servais Verherstraeten (CD&V) ont, bien sûr, fait entendre chacun leur petite musique sur l'avenir de Fortis (le socialiste se distinguant en re-soulevant l'hypothèse

Le voudrait-on, un Reynders est « indémissionnable » : avec lui, c'est le MR que l'on exclurait, le gouvernement qui chuterait

se d'une banque publique), mais pas un n'a pris Didier Reynders pour cible, serein en apparence sur le banc du gouvernement. Et Christian Brotcorne a mis tout le monde d'accord en lançant, lyrique, à la tête du Premier ministre : « C'est dans les difficultés, qu'on se rend compte des grands capitaines ! » Herman Van Rompuy, qui traverse sa première grande épreuve dans l'après-Leterme, a paru tout pénétré de son devoir d'homme d'Etat.

Avec Jean-Marc Nollet, l'opposition des verts pouvait déplorer les errances gouvernementales dans le dossier Fortis, réclamer toute la lumière sur l'épisode des 125 millions d'actions, encourager le Premier ministre à prendre les choses en main ; Peter Vanvelthoven au nom du SP.A, décerner des « brevets d'incompétence » ; Dedecker et le Belang, les extrémistes de droite flamands,

réclamer, eux seuls, le départ du ministre des Finances, la messe était dite, la majorité ne se désunirait pas.

« Officiellement », on a dit. Car officieusement, les mêmes partis-partenaires jouent un autre air : oh ! tous n'accablent pas le ministre des Finances pour le coup, mais tous se plaignent peu ou prou de sa façon de gérer la crise financière (« trop en solo », « jamais de notes », etc.). Dans les couloirs du Sénat, Philippe Moureaux, toujours tendre avec le libéral, décochait : « Il est pris dans sa bulle financière salomarde. »

Des flèches : c'est le sort de la pentapartite à quatre mois des élections. Celui d'une majorité soudée « par la force des choses » où, le voudrait-on, un Didier Reynders est proprement « indémissionnable » : avec lui, c'est le MR, dont il est le président, que l'on exclurait, donc le gouvernement qui chuterait...

« Quand cela se passe mal, les gens cherchent toujours un bouc émissaire, se défendait hier l'intéressé. Je ne ressens pas cela comme un échec individuel. » Quant à l'agressivité de la presse flamande, un conseiller rectifiait : « Et alors ? Une campagne contre les Finances, comme d'habitude. En plus, après la démission de Leterme et de Vandeurzen, deux Flamands, ils veulent un francophone, c'est leur truc. »

En séance plénière, Van Rompuy a eu cette phrase pour ramener à l'essentiel et couper court à toute dérive après la folle assemblée générale de mercredi : « Le contrat avec BNP Paribas a été conclu le 10 octobre 2008, il expire le 28 février 2009, les contrats doivent être exécutés, c'est aussi simple que ça. » ■ **DAVID COPPI**

► **P. 22 L'ÉDITO**



LE PREMIER MINISTRE Herman Van Rompuy et son vice-Premier Didier Reynders ont essuyé les critiques de l'opposition au parlement, jeudi. Le premier a couvert le second. La majorité a resserré les rangs, même si certains députés ont implicitement critiqué la gestion du dossier Fortis. © HERWIG VERGULT / BELGA.

Cent vingt-cinq millions d'actions, petites manœuvres et gros dégâts

Mardi soir, le conseil des ministres restreint n'est pas d'accord. Sur la table, cent vingt-cinq millions d'actions de Fortis (holding), détenues par Fortis Banque (en contrepartie de l'emprunt convertible « Cashes » émis en son temps pour financer une partie du rachat d'ABN Amro). Soit 5 % du capital du groupe. L'Etat étant le principal actionnaire de Fortis Banque, le gouvernement s'interroge sur la possibilité juridique et l'opportunité d'em-

ployer ces actions lors de l'assemblée générale cruciale du mercredi. « Pour éviter que BNP Paribas ne reproche au gouvernement belge de ne pas avoir fait tout ce qui était en son pouvoir », glisse-t-on en coulisses. L'enjeu est énorme : l'assemblée générale de Fortis doit décider de la cession ou non de Fortis Banque à BNP Paribas. Des avocats, invités au « kern », pèsent le pour et le contre. Finalement, le conseil ne prend pas position.

A 19 heures, ce même jour, débute un conseil d'administration de Fortis Banque. Par téléphone, Luc Coene, vice-gouverneur de la Banque nationale et chef du comité d'experts mis en place lors des opérations de sauvetage des banques belges, invite le conseil de Fortis Banque à se prononcer pour l'emploi de ces titres le lendemain. Les actions avaient été déposées en temps et en heure mais le prospectus d'émission de cet emprunt baptisé « Cashes »

précisait que les droits de vote liés ne pouvaient être exercés qu'après la conversion des obligations en action (laquelle ne pouvait pas s'effectuer avant quatre ans). Aussi, les administrateurs refusent-ils.

A 23 heures, nouveaux coups de fil : les administrateurs sont convoqués ; un conseil est tenu par téléphone. Les avis juridiques sont clairs : irréalisable. A une exception près, mais orale : l'emploi serait imaginable si Fortis Banque

n'est plus une filiale de Fortis (holding). Or, l'assemblée est appelée à se prononcer sur ce point... Nouveau blocage.

Le mercredi matin, jour de l'assemblée, à 7 h 30, selon plusieurs sources, Luc Coene est de nouveau à la manœuvre. Les administrateurs de Fortis Banque conviennent de demander à Guy Horsmans (coprésident du groupe d'experts chargé d'évaluer le plan de sauvetage gouvernemental de Fortis) qui présidera l'as-

semblée générale de soumettre ce point au scrutin : les actionnaires voteront pour ou contre l'emploi de ces titres.

Guy Horsmans se fera huer lorsqu'il évoquera cette question en assemblée générale de Fortis. Plusieurs intervenants (Deminer, Mischaël Modrikamen) dénonceront une « manœuvre de l'Etat », et menaceront d'introduire des recours. Peu avant 15 heures, Jan-Michiël Hessels, président faisant fonction de Fortis (holding), est in-